

Organisation paysanne Uniterre
Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
021 601 74 67
www.uniterre.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les récentes décisions de l'IP lait nous laissent un goût amer !

Cette année encore, les producteur.trice.s de lait ont vu, dans de très nombreux cas, leur récolte de fourrages fortement impactée par la sécheresse persistante. Les conséquences en sont désastreuses : la production laitière de l'été a été réduite, de nombreuses exploitations ont dû entamer leur réserve hivernale (réserve rendue bien maigre à cause des conditions climatiques), et pour beaucoup d'entre elles, l'envoi prématuré de bétail à l'abattoir s'est avéré être une double peine, car le prix du bétail de boucherie a subi la loi de l'offre et la demande, conduisant à son effondrement. Pendant ce temps, les importations de viande ont continué, au contraire de ce que nous dicte le bon sens.

Il est dès lors consternant d'apprendre que l'IP lait, au cours de deux séances qui se sont tenues à la fin de l'été, a refusé d'entrer en matière pour offrir une hausse du prix indicatif du lait d'industrie aux producteur.trice.s. Le prix du lait proposé est déjà insuffisant en temps normal, il est devenu honteux en l'état actuel des choses. Quelle que soit la direction où on regarde, le paysan.ne est puni.e.

Dans la série des tristes nouvelles, l'IP lait se targue d'avoir défini un cahier des charges pour la production de lait durable. Une liste de critères que les productrices et producteurs doivent respecter afin d'obtenir un supplément de prix. A la lecture de ces éléments, on ne sait si l'on doit rire ou pleurer. Plusieurs de ces points découlent du bon sens, mais certains sont à la limite de la farce :

- il est interdit d'affourager de l'huile de palme. Bravo ! Mais on continuera de concurrencer le beurre et l'huile de colza par des importations massives pour l'alimentation humaine, au détriment de la santé, de l'écologie, et du revenu agricole suisse.
- La vache doit porter un nom. Ou comment tenter de masquer la détresse de nos paysannes et paysans sous couvert du respect de l'animal.

Pour cela et pour 8 autres exigences, les producteur.trice.s peuvent espérer toucher 2 centimes de plus par kilo. Cette hausse dérisoire est grotesque. Elle n'empêchera pas la disparition et la restructuration de nos fermes laitières, et fera de ce lait durable une coquille vide de plus dans la jungle des labels. Nous le rappelons ici, un lait ne saurait être durable sans être équitable, et avec ce projet, nous en sommes très loin.

De plus, nous pouvons légitimement nous interroger sur les intentions de la Fédération Suisse des Producteurs de Lait (FPSL) ; la promotion du lait durable engendrera des recettes confortables pour la grande distribution, alors que les paysan.ne.s devront une fois de plus se contenter des miettes; à quand une répartition équitable de la plus-value dans la filière ? C'est là que se situe le véritable enjeu.

Nous saluons toutefois la récente décision du Conseil national d'examiner la possibilité d'un retour du contingentement laitier, qui permettrait, comme Uniterre l'affirme depuis son abandon en 2009, la régulation des quantités produites, et qui mettrait un terme aux surplus saisonniers exportés à vil prix. Nous suivrons ce dossier avec attention.

Lausanne, le 2 octobre 2018

Contacts presse :

Berthe Darras (FR), 079 904 63 74 - b.darras@uniterre.ch

Rudi Berli (DE), 078 707 78 83 - r.berli@uniterre.ch